

L'agrandissement du stade Percival-Molson

En tant que citoyenne intéressée à la qualité de vie à Montréal et à sa montagne, j'accepterais l'agrandissement du stade Percival-Molson mais seulement à certaines conditions et que ce soit, entre autre, une maximisation de l'apparence de la montagne, arrondissement historique et naturel. Il faut prendre en considération les modifications de l'intersection du Parc/des Pins au coût de \$25,000,000.00 qui permet enfin de mettre en évidence le site de la montagne. Nous, les Montréalais, attendons depuis au moins 10 ans ces rénovations et voulons profiter de la beauté de ce site.

Mes conditions se résument à celles-ci :

a) l'écran (7 m de hauteur x 12 m de largeur) pour 9 parties de football des Alouettes sera bien en vue de tous les passants de l'avenue du Parc et des résidents aux abords des secteurs est et sud-est de la montagne pendant les 7 mois où les arbres n'ont plus leurs feuilles (doc.3.14). Et aujourd'hui, malgré les feuilles dans les arbres, il est très visible du sentier de l'escarpement de la montagne, sentier très fréquenté par les marcheurs. Est-ce possible d'entrevoir une solution plus favorable?

b) l'étude d'impact de l'intensité sonore lors d'évènements sportifs : (doc.3.8 nov . 2005), lettre à Mme Gorroz de l'Arrondissement Ville-Marie) de la firme Decibel Consultants Inc n'a pu qu'énoncer des tendances, le nouveau système n'étant pas encore installé (hausse possible de l'impact sonore vers la rue Durocher), même données de l'étude de Wrightson (doc. 3.13 août 2005) . Aucune mention de cet impact sonore lors d'évènements culturels alors qu'ils sont prévus aux doc.3.1 (juin 2002) et 3.12 (oct. 2002). Le niveau de sonorité des annonces publicitaires, ce dont beaucoup se plaignent n'est pas mentionné nulle part, a-t-il été analysé?

c) les études d'impact sur la circulation (doc. 3.2 juin 2005) Lettre présentée à Madame Letocha du Conseil du Patrimoine de Montréal le 16 février 2006 par la firme Daniel Arbour & Associés se résume à l'étude de l'impact de neuf parties des Alouettes sur le réseau routier et que, de ce document, je comprends que ce soit plutôt « niveau tolérance » à cause des neuf parties seulement. L'on ne parle pas de l'impact de la circulation sur la rue Sherbrooke. L'étude a-t-elle été demandée? J'ai profité de la rencontre des Alouettes de jeudi soir dernier (8 juin) pour aller voir comment se déroulait la circulation. Tout était bloqué ou terriblement ralenti (20 mins de l'avenue du Parc coin Prince-Arthur à la rue Sherbrooke coin McGill College (7 rues). (18h30 à 18h52). Le blocage provenait de la rue Sherbrooke à cause de la difficulté d'accès aux stationnements prévus pour l'évènement. Pas d'accident routier en cause. Alors je me suis informée à des gens qui demeurent dans le secteur, ils m'ont avoué que c'était toujours la même chose lors des rencontres de football. L'on ne mentionne pas non plus, lors de cette étude de l'impact routier, la possibilité d'évènements culturels tels que déjà mentionnés aux documents cités plus haut (aujourd'hui 14 juin, 1^{ière} journée de smog à Montréal).

d) alors que certains documents démontrent l'intention d'utiliser ce stade pour des évènements culturels, que les études d'impact sur l'environnement se concentrent sur les activités de football, existe-t-il un document faisant part du changement d'intention de McGill concernant ces évènements culturels? Je ne mets pas en doute les intentions de McGill lorsqu'un de ses représentants nous a mentionné qu'il n'était pas question que de tels

événements se produisent (rencontre d'informations du 25 juin) mais les écrits restent et permettent des relations institution/citoyens beaucoup plus faciles.

e) Il est important de connaître les intentions de McGill concernant ce stade où les rénovations sont de \$23,000,000.00 à \$32,000,000.00 selon les dires (aucune mention des coûts dans les documents que j'ai pu consulter) dont une partie assumée par nos taxes. Ce peut-il que ce soit envisagé uniquement pour neuf parties de football des Alouettes et comme stade régulier pour une institution d'enseignement vu les difficultés économiques que la province traverse présentement?

f) il serait intéressant que McGill joue un rôle actif (support et participation tangible) à la magnifique campagne des Alouettes afin que les citoyens utilisent les transports en commun, se rendent à pied ou à vélo au stade. Une des alternatives qui aidera à conserver la qualité de l'environnement en diminuant la concentration des voitures et le bruit occasionné par une circulation intense de même que la qualité de l'air ambiant pour les résidents de ce secteur. Cela pourrait être une magnifique porte d'entrée pour continuer le travail des Alouettes en ce sens surtout si des événements culturels futurs sont planifiés pour ce stade (documents 3.1 (juin 2002) et 3.12 (oct. 2002)).

L'Université McGill nous a souvent mentionné sa responsabilité, son grand intérêt pour Montréal, son sens de vision pour l'avenir tant au point de vue institution d'enseignement que de formation de citoyens responsables. Elle doit donc assurer son leadership et son support pour que ce projet de stade soit à l'avantage des Montréalais, demeure digne de ce magnifique site de la montagne et qui, tel qu'il est présentement, est déjà plus qu'acceptable pour l'institution d'enseignement dont il fait partie. Ce sera faire preuve de conscience, de considération pour les payeurs de taxe, de respect des gens et de l'environnement où elle évolue.

S'il s'avérait que le site Percival-Molson tel qu'il est ou que les projets d'agrandissement du stade ne peuvent se concrétiser pour satisfaire les besoins des Alouettes, il nous faut demeurer conscients qu'un autre stade, le stade olympique, existe à Montréal et qu'avec des arrangements probablement beaucoup moins coûteux, pourrait répondre avantageusement à leurs besoins à plus d'un niveau : grandeur de l'écran, système de sonorisation connu de même que son impact sur l'environnement, accessibilité (nets avantages au niveau des artères commerciales afférentes, à l'accès aux stationnements publics et à une plus grande proximité du métro). Il resterait à envisager un accommodement au niveau du nombre de sièges. Des techniciens d'expérience pourraient suggérer plusieurs solutions déjà éprouvées dans de tels cas et il faudrait aussi une publicité favorable.

Hier soir, fut mentionné :

a) un besoin additionnel d'agents de circulation, nettoyage des rues du secteur après les rencontres : il faudrait que ces coûts soient assumés par les responsables d'événements comme pour le festival de jazz. Les citoyens auront déjà beaucoup contribué par leurs taxes pour l'agrandissement du stade, les problèmes de pollution et le coût de frais médicaux pour les résidents qui peuvent la subir si les événements deviennent plus fréquents

b) en cas d'événement quelconque impliquant le public autres que les 9 parties de football déjà prévues, l'idée de demander une permission pour chaque utilisation du stade à

l'arrondissement Ville-Marie ou à la Ville s'avère, à mon avis, onéreux et peu efficace (administrativement). Je favoriserais plutôt un document formel comme les doc. 3.1 (juin 2002) et 3.12 (oct 2002) déjà produits par McGill mais où ces événements prévus seraient mentionnés de façon claire et succincte. Il ne resterait plus que les circonstances extraordinaires où la collaboration de tous, avec permission, s'avèrerait nécessaire.

Adrienne Danais
14 juin 2006